



BUBLÔT
Manon

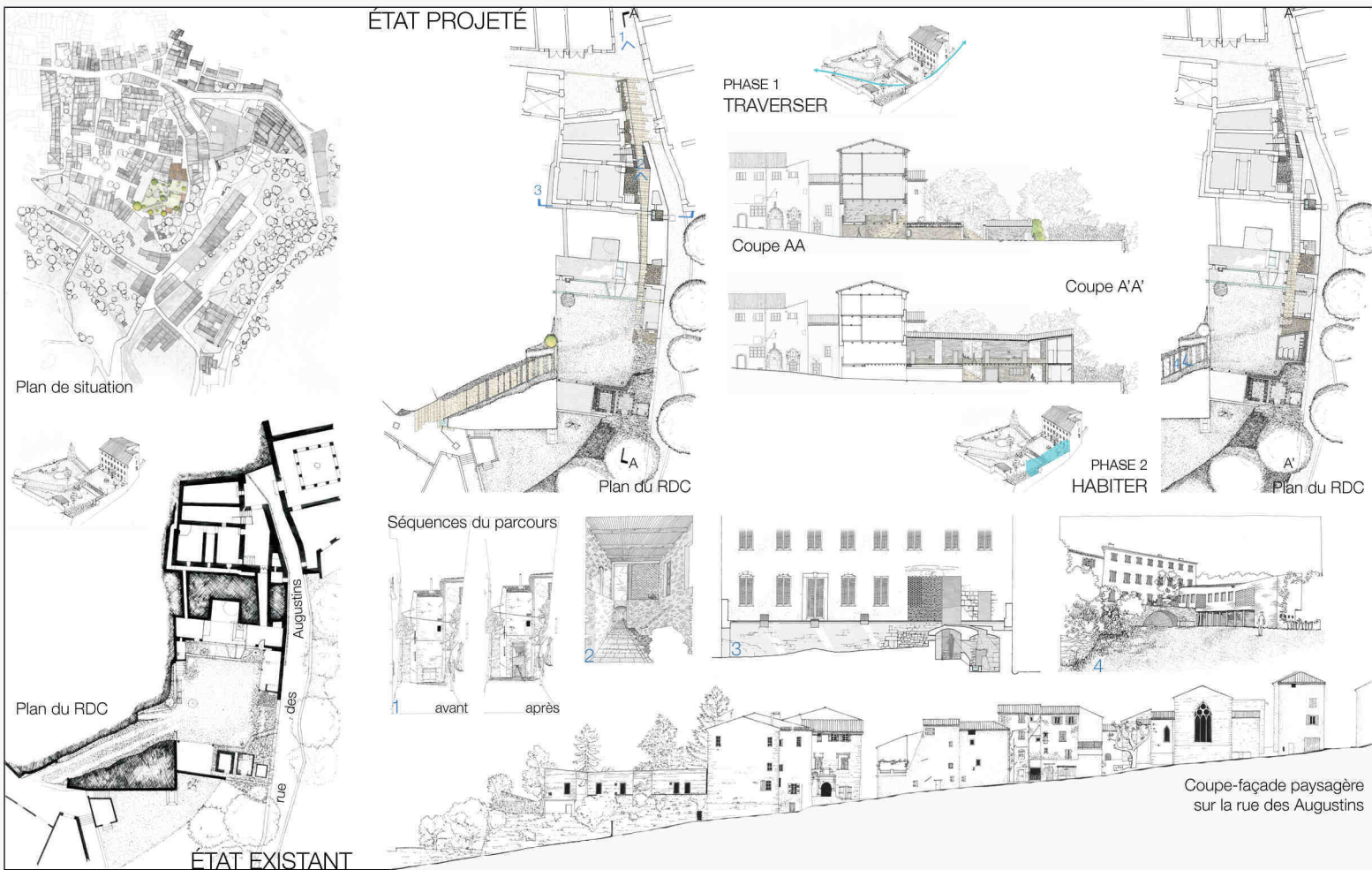
Directeur d'études :
Jean-Marc HUYGEN

La **réhabilitation** implique une posture intéressante à l'égard d'un mode de production normé, industriel, consommateur d'espace et de ressources matérielles. Elle entraîne une démarche plus attentive et respectueuse d'un contexte, d'un déjà-là, et insère le projet d'architecture dans un **processus** qui intègre cette préexistence et ménage par le biais de divers **scénarios**, une évolution possible de l'objet voué à l'obsolescence.

Au cœur du Haut-Var, dans l'arrière-pays de la métropole Aix-Marseille, la commune de Barjols n'a pas échappé au statut de ville-dortoir, ni à la colonisation récente d'un ensemble pavillonnaire, en marge du bourg ancien aujourd'hui partiellement à l'abandon. Pourtant, sous son allure pittoresque, le territoire de Barjols est loin d'être dévasté : il contient la richesse d'un **patrimoine**, vestige d'une ville médiévale prospère et d'un passé industriel considérable de tannerie, un **tissu associatif** important, et une abondante ressource d'**eau** qui représente un potentiel énergétique et fédérateur.

Face à l'échec notoire de la spécialisation économique dans l'industrie des tanneries, la situation impose la **recherche d'un nouveau paradigme**, capable d'insuffler une seconde vie au village. Dans cette optique, la maison Megglé, une immense propriété en possession de la Communauté de Commune depuis 2011, de part sa qualité architecturale et sa valeur patrimoniale collective, apparaît le lieu de tous les possibles. Sa réhabilitation est envisagée de manière progressive, afin de diluer les apports économiques nécessaires, mais aussi de laisser place à divers scénarios d'évolution, au gré de la vie du lieu.

Réhabili|jter la maison Megglé à Barjols | Un passage couvert, lien et lieu. Barjols (83)



Qualité architecturale

- Aménagement dans un premier temps d'un **passage couvert** (phase 1) à travers la propriété qui représente une alternative de parcours ; traitement particulier des **seuils** et de la **séquence paysagère**.
- Aménagement d'une **base-vie** (phase 2), bâtiment annexe à l'existant, qui épouse le passage couvert et lui annexe des espaces de caractère collectif, mais privatif ; il sculpte le vide du parcours et assure son unité selon des caractères communs, tout en générant des lieux et usages adjacents, propres à l'« **habiter** ».

Qualité de la vie sociale

- Structurer, articuler et **révéler** (3) les différentes strates et entités issues des multiples remaniements du lieu.
- Mise en place d'un **processus** de réhabilitation dilué dans le temps afin de laisser place à différentes appropriations possibles dans l'établissement d'un programme et des usages.
- Mise en place d'une base-vie capable de générer ces différentes appropriations, mais aussi d'accueillir aussi des bénévoles et/ou artisans lors d'**ateliers participatifs** pour l'aménagement progressif du lieu.
- Mise à disposition de locaux pour les associations présentes sur le territoire.
- Ouverture et aménagement du jardin luxuriant en espace public.

Respect de l'environnement

- Intervention **sobre et minimale** (1,2), dans le respect du lieu ; réemploi des matériaux si possible.
- Aménagement de trois espaces de dilatation au sein du parcours qui s'ouvrent sur le paysage environnant (à l'est) et caractérisent différentes strates propres à l'histoire du lieu.
- **Gestion de l'eau**, omniprésente à Barjols, comme ingrédient fédérateur et fil conducteur du parcours, mais aussi pour la production d'électricité à l'aide de petites turbines hydrauliques.